

République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Millau
SALMIECH - Commune

Séance du mercredi 29 avril 2026

Délibération N° DE_2026_047

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
27	12	14
Date de la convocation : 17/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-neuf avril deux mille vingt-six, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunions), sous la présidence de Madame Nathalie PUEL.

Présents : Madame Nathalie PUEL, Monsieur Thibault TOULAS, Madame Amélie BILAT, Monsieur Nicolas LAFRAGETTE, Madame Sylvaine FABIE-GAYRAUD, Monsieur Thierry PALAZZETTI, Madame Marie-France BARD, Monsieur Pierre BOUZAT, Madame Valérie VAN HEIRREWEGHE, Monsieur Quentin ENJALBERT, Madame Anaïs CAILLOL, Monsieur Adrien MAZENQ
Représentés : Madame Ginette PROUST représentée par Monsieur Thierry PALAZZETTI, Monsieur Benoît POMAREDE représenté par Madame Amélie BILAT
Absents et Excusés : Madame Christelle THOMAS

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Anaïs CAILLOL est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Encaissement d'un chèque émis par une association dans le cadre du remboursement de frais lié au TRAIL

Madame la Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que la commune a engagé des dépenses dans le cadre de l'organisation de l'événement TRAIL qui s'est tenu le 07 septembre 2025 ;

Considérant que l'association Info Tourisme s'était engagée à rembourser tout ou partie de ces frais ;

Considérant la réception d'un chèque d'un montant de 2463,00€ émis par ladite association en remboursement des dépenses avancées par la commune,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Accepte le remboursement effectué par l'association Info Tourisme pour un montant de

Date de transmission de l'acte: 07/05/2026
Date de réception de l'AR: 07/05/2026
012-211202551-DE_2026_047-DE
A G E D I

DE_2026_047

2463,00€;

- Autorise l'encaissement du chèque correspondant sur le budget communal à l'article 756

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Madame Nathalie PUEL
Président de séance

Madame Anaïs CAILLOL
Secrétaire de séance



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Anaïs Caillole', written over a horizontal line.

Date de transmission de l'acte: 07/05/2026
Date de reception de l'AR: 07/05/2026
012-211202551-DE_2026_047-DE
A G E D I

DE_2026_047